



**HAL**  
open science

**Philologie, grammaire historique, histoire de la langue :  
constructions disciplinaires et savoirs enseignés  
(1867-1923)**

Muriel Jorge

► **To cite this version:**

Muriel Jorge. Philologie, grammaire historique, histoire de la langue : constructions disciplinaires et savoirs enseignés (1867-1923). *L'information grammaticale*, 2019. halshs-02074677

**HAL Id: halshs-02074677**

**<https://shs.hal.science/halshs-02074677>**

Submitted on 20 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **PHILOLOGIE, GRAMMAIRE HISTORIQUE, HISTOIRE DE LA LANGUE : CONSTRUCTIONS DISCIPLINAIRES ET SAVOIRS ENSEIGNÉS (1867-1923)<sup>1</sup>**

Il est communément admis en histoire de la linguistique qu'il a existé un *paradigme historique* fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle. Les savoirs ainsi désignés se caractérisent par leur diversité sur deux plans : celui des échelles d'étude et celui de la terminologie. En effet, on inclut dans ce *paradigme*, parfois également qualifié d'*historico-comparatif*, des travaux qui portent sur l'ensemble de la famille des langues indo-européennes et d'autres qui sont restreints à la branche des langues romanes ou encore à une langue particulière, le français notamment. Or les sources et les méthodes varient selon les langues considérées : s'il est impossible de retracer l'évolution linguistique depuis une langue indo-européenne originelle dont l'existence est postulée à défaut d'être attestée, on peut décrire le changement du latin, sur-documenté dans sa variété *classique*, jusqu'aux langues romanes modernes.

D'autre part, le *paradigme historique*, terme d'aujourd'hui, recouvre en réalité plusieurs dénominations d'hier. La « philologie » connaît au moins deux acceptions : au sens large, elle est une histoire de la culture humaine ; elle peut aussi être restreinte à l'édition critique de textes anciens. Quant à la « grammaire historique » et à « l'histoire de la langue », on les assimile souvent respectivement aux notions d'*histoire interne* et d'*histoire externe*. Dans quelle mesure les méthodes et les contenus de savoir auxquels renvoient ces dénominations sont-ils assimilables les uns aux autres ? Quelle place occupe dans ces savoirs l'identification des causes et de la nature du changement linguistique ?

Nous avons choisi d'aborder ces savoirs à travers leur enseignement afin de remettre en cause une deuxième idée largement admise selon laquelle l'enseignement serait incident en histoire de la linguistique, secondaire par rapport aux savoirs eux-mêmes. Ainsi, on considère généralement que l'enseignement a constitué un frein au renouvellement des savoirs linguistiques en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On parle du « retard » français par rapport à l'Allemagne dans l'appropriation des méthodes comparatiste et historique, que l'on impute au poids de la préparation à l'enseignement secondaire. Cependant, les sources le plus souvent exploitées pour aborder l'enseignement de ces savoirs à cette époque sont des produits institutionnels, intitulés de chaires ou de maîtrises de conférences, affiches de cours ou *Annuaire*s, qui ne permettent pas d'avoir accès aux contenus enseignés ni aux méthodes d'enseignement.

Nous avons utilisé comme source principale des manuscrits produits par Gaston Paris, Arsène Darmesteter et Ferdinand Brunot, qui ont exercé notamment à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), à la Faculté des lettres de Paris et à l'École normale supérieure (ENS) de jeunes filles de Sèvres. Ces établissements, où les savants considérés se sont croisés, que ce soit comme maître et disciple ou comme collègues, ont en commun

---

<sup>1</sup> Thèse de doctorat en didactique des langues et des cultures soutenue le 6 décembre 2018 à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 devant un jury présidé par J.-M. Fournier (Sorbonne Nouvelle – Paris 3, professeur) et composé de D. Savatovsky (Sorbonne Nouvelle – Paris 3, professeur et directeur de la thèse), J.-L. Chiss (Sorbonne Nouvelle – Paris 3, professeur), B. Daunay (Lille, professeur), G. Siouffi (Paris Sorbonne, professeur, rapporteur) et P. Swiggers (Université catholique de Louvain, professeur, rapporteur). Je tiens à remercier Dan Savatovsky pour son travail de direction, sa confiance et son soutien ainsi que l'ensemble des membres du jury pour leur lecture attentive et leurs remarques.

d'avoir été fondés ou profondément rénovés entre les années 1860 et 1920. Nous avons défini les *notes de cours* comme des écrits professionnels où des savants qui sont également des enseignants élaborent des savoirs linguistiques en vue de les enseigner dans des contextes institutionnels spécifiques. Les savoirs ainsi produits se trouvent à la charnière de deux processus dont nous avons tenté de repenser l'articulation : la *disciplinarisation* et la *didactisation* (Chiss *et al.*, 2012).

Les bornes chronologiques retenues s'expliquent donc par des raisons d'ordre épistémologique et institutionnel ; elles sont aussi ancrées dans les carrières de chacun des enseignants étudiés. L'année 1867 est marquée par la parution du premier ouvrage intitulé *Grammaire historique de la langue française* (Brachet, 1867) et la création du premier enseignement du même nom. À la veille de l'ouverture de l'EPHE, ces leçons, auxquelles assiste A. Darmesteter, sont dispensées par G. Paris aux cours libres de la rue Gerson. L'année 1923 est celle où est créé l'Institut de Linguistique à la Faculté des lettres de Paris, dont F. Brunot est le doyen. La linguistique générale s'institutionnalise alors, tandis que refluent les approches historiques.

## **1. EXPLOITER LA COMPLÉMENTARITÉ DES DISCIPLINES POUR ÉTUDIER LES SAVOIRS LINGUISTIQUES DE TYPE HISTORIQUE**

Le premier chapitre est consacré à des interrogations d'ordre historiographique, épistémologique et méthodologique qui justifient d'aborder les savoirs linguistiques de type historique entre les années 1860 et 1920 en termes de *disciplinarisation*. L'enseignement joue un rôle non négligeable dans ce processus dans la mesure où l'institutionnalisation de ces savoirs en France passe par la création de chaires universitaires et de postes d'enseignants dans divers établissements d'enseignement supérieur.

La possibilité de confronter les sources officielles produites par les trois établissements (affiches de cours, *Annuaire de l'EPHE*, *Livret de l'étudiant de Paris*, livre paru à l'occasion du cinquantenaire de l'ENS de Sèvres) et les fonds d'archives de nos trois enseignants permet d'examiner la place des savoirs linguistiques de type historique dans ces institutions à une échelle à la fois collective et individuelle en faisant appel à l'histoire sociale des sciences et à l'histoire de l'éducation. Les *notes de cours*, dont on définit les contours en tant que sources d'histoire sérielle, offrent un observatoire privilégié sur les contenus et les méthodes d'enseignement. L'établissement de ces *notes* implique une réflexion préalable sur leur nature et les disciplines auxquelles il est possible de recourir pour les exploiter. Il apparaît ainsi nécessaire de croiser les apports de la génétique textuelle appliquée aux manuscrits de linguistes (Fenoglio éd., 2012), de l'anthropologie de l'écriture et de la didactique.

## **2. TROIS APPROCHES DES SAVOIRS LINGUISTIQUES ET DE LEUR ENSEIGNEMENT**

Notre démarche a consisté, dans le chapitre 2, à retracer les carrières d'enseignants de G. Paris, d'A. Darmesteter et de F. Brunot dans les établissements considérés. À l'aide de leur correspondance privée et de documents officiels on montre de quelle façon la création de chaires ou de postes, la manière de les intituler et la nomination d'un enseignant titulaire s'inscrivent dans des démarches institutionnelles et individuelles portées par des réseaux scientifiques et politiques. De ce point de vue, la dénomination et l'institutionnalisation des savoirs linguistiques de type historique sont non seulement

tributaires, mais aussi révélatrices de complémentarités, de filiations et de concurrences entre établissements et entre savants.

Dans le chapitre 3, nous avons déplacé la focale vers la mise en œuvre des contenus de savoir annoncés dans les intitulés de chaires et de postes occupés par les trois savants ainsi que vers les méthodes d'enseignement officiellement préconisées dans les établissements où ils exercent. L'analyse des archives et des *Annuaire*s de l'EPHE, de témoignages d'anciennes élèves de Sèvres et du *Livret de l'étudiant de Paris* révèle que les préconisations pédagogiques officielles ne sont pas toujours suivies d'effet pour des raisons liées aux publics et aux objectifs des différentes formations, certes, mais aussi à des choix propres à chaque enseignant. De même, que la notion d'*histoire* apparaisse ou non dans l'intitulé du poste ou de la chaire, la place que G. Paris, A. Darmesteter et F. Brunot accordent aux savoirs linguistiques de type historique et leur manière de les aborder varient surtout en fonction de leurs propres recherches.

De là, dans le chapitre 4, nous avons analysé le processus de *didactisation* tel qu'il est identifiable dans leurs *notes de cours*. On montre le lien intrinsèque entre préoccupations savantes et enseignantes dans ces écrits, qui se traduit à la fois par leur grande diversité d'un enseignant à l'autre et par des pratiques communes, comme la fabrication des listes. Dans un second temps, on étudie l'imbrication des temporalités de l'écriture et de l'enseignement. Le rapport au temps du cours oralisé et à celui de la validité savante des savoirs enseignés est perceptible dans l'écriture des *notes*, datées, modifiées, réutilisées. Il apparaît aussi dans les pratiques matérielles de déplacement, de découpage et de collage des papiers pour reconstituer un nouveau texte. Enfin, les *notes de cours* conservées, principalement *autographes*, peuvent également être *allographes*. Aux exercices réalisés par les élèves dans le cadre de leur cursus s'ajoutent des essais de transcription de la parole magistrale et des écrits de disciples et de collaborateurs qui donnent à voir des pratiques d'écriture, de réécriture et de coécriture. Elles sont, chez F. Brunot en particulier, indissociables de l'enseignement et de la recherche.

### **3. DISCIPLINARISATION ET DIDACTISATION DANS LES NOTES DE COURS : DEUX EXEMPLES**

#### **3.1. La disciplinarisation de l'histoire de l'orthographe par sa didactisation**

On montre dans le chapitre 5 que l'histoire de l'orthographe française, si elle est un objet de discussion scientifique dès 1868 et un objet de recherches dans les années 1920, se constitue très progressivement en tant qu'objet d'enseignement légitime. La formation des enseignants joue dans ce cadre un rôle majeur. En 1868, dans les *notes de cours* de G. Paris, l'histoire de l'orthographe n'est qu'un savoir instrumental attaché à la phonétique historique assorti d'interrogations méthodologiques sur l'usage de l'orthographe dans l'édition de textes médiévaux. Dans les années 1880, A. Darmesteter prend en considération les effets en retour de l'écriture sur la prononciation, occultés par G. Paris. Il affirme également l'aspect contingent de la fixation de l'orthographe française depuis le Moyen-Âge (*tradition orthographique*) et la nécessité d'une uniformisation pour faciliter la diffusion de la langue française à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national (*unité orthographique*). Entre la Première Guerre mondiale et les années 1920, F. Brunot propose, comme G. Paris et A. Darmesteter, et en collaboration avec des disciples (tel Charles Beaulieux) une lecture de l'histoire de l'orthographe fon-

dée sur l'alternance de périodes d'amélioration, c'est-à-dire de rapprochement avec la prononciation, et de dégradation.

### **3.2. La didactisation du latin vulgaire au cours de sa disciplinarisation**

Au chapitre 6, on étudie le thème du *latin vulgaire*. À l'articulation des études romanes et de celles qui portent sur la langue française, il est transversal aux *notes de cours* de G. Paris, d'A. Darmesteter et de F. Brunot bien que leurs domaines d'étude soient identifiés différemment selon les institutions. Qu'il soit conçu dans le prolongement du *latin archaïque* jusqu'au *roman* ou qu'on le replace par rapport aux langues celtique et germanique en tant qu'origine du français, la notion de *latin vulgaire* s'avère problématique dans la mesure où elle implique de penser l'histoire des langues romanes et la dialectalisation du latin en termes de continuités ou de discontinuités. Cette alternative épistémologique est porteuse d'enjeux idéologiques et constitue un sujet de débat important dans la rivalité scientifique entre la France, l'Allemagne et l'Italie, ainsi qu'entre linguistes parisiens et provençalistes. Savoir non scolarisable, le *latin vulgaire* est un thème propre à l'enseignement supérieur, incontournable parce que garant de l'historicité des langues romanes et de la langue française, sur lesquels il permet d'avoir un regard rétrospectif.

L'importance de la dimension enseignante dans les carrières et dans les écrits de savants et la complémentarité des *notes de cours* avec les sources plus traditionnelles en histoire des idées linguistiques permettent de mettre en évidence des liens entre des individus et des établissements *a priori* éloignés les uns des autres. Philologie, grammaire historique et histoire de la langue, sans être réductibles à un *paradigme* unique, ne semblent pas pour autant entièrement distinctes comme en témoignent à la fois la circulation des enseignants entre institutions et entre les différents postes et les transversalités thématiques dans leurs *notes de cours*.

**Muriel JORGE**

**Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3**

**HTL (UMR 7597) / Diltec (EA 2288)**

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

BRACHET A. (1867), *Grammaire historique de la langue française*, Paris, Hetzel.

CHISS J.-L., SAVATOVSKY D., CANDEL D., LÉON J., éd. (2012), *Les dossiers de HEL [supplément électronique à la revue Histoire Épistémologie Langage]*, n° 5 : "La disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et épistémologie". URL : <http://htl.linguist.univ-paris-diderot.fr/hel/dossiers/numero5>.

FENOGLIO I., éd. (2012), *Genesis. Manuscripts, Recherche, Invention*, n° 35: "Le geste linguistique". URL : <https://journals.openedition.org/genesis/729>.